

autres localités. Cette industrie, toute nationale par le sentiment de la forme, le goût et la diversité des couleurs et des ornements appliqués à ses produits, ne s'introduisit qu'assez tardivement à Lyon, puisqu'elle n'y data que de 1733; mais elle semble s'y être maintenue,—non sans difficulté toutefois, —jusqu'aux approches de la Révolution. Ces préliminaires posés, je cède la place aux documents.

31 mars 1733. — « Extrait des registres du Conseil d'État.

« Sur la requête présentée au Roy, en son Conseil, par Joseph Combe, originaire de Moustiers en Provence et fabricant de fayances à Marseille, et Jacques-Marie Ravier, marchand fayancier à Lyon, contenant qu'ils seraient dans le dessein d'établir dans l'un des faux-bourgs de Lyoa, appelé de la Guillotière, une manufacture de fayance, s'il plaisoit à Sa Majesté de leur en accorder la permission ; que cet établissement sera d'autant plus avantageux que , nonobstant le grand usage que l'on fait de la fayance, il n'y en a aucun de cette espèce à Lyon ni à cinquante lieues aux environs, ce qui en cause la cherté par les frais qu'il faut faire pour en avoir , et par la difficulté d'en faire venir, à cause de l'éloignement des fabriques d'où l'on est obligé d'en tirer; que d'ailleurs ils peuvent avec d'autant plus de confiance se flatter du succès de cette entreprise, qu'outre qu'ils ont les fonds nécessaires, Joseph Combe, l'un des suppliants, a les connaissances requises pour cette fabrique, ayant été élevé dans celle de Moustiers, où se fait la fayance la plus parfaite, et s'étant déjà distingué dans sa fabrique de Marseille, requéraient, à ces causes,